

de l'abolition aux Etats-Unis du contingentement des filés et tissu de coton destinés à l'exportation. Les directives sur les bas et les sous-vêtements tricotés sont maintenues en 1947 dans leur forme originale.

*Programme des certificats de priorité émis aux militaires pour l'achat d'un complet.*—La priorité spéciale accordée à chaque militaire licencié pour l'achat d'un complet reste en vigueur pendant la grande partie de 1946. En juillet, la démobilisation est assez avancée et le règlement obligeant les fabricants à retenir 35 p. 100 de leur production pour livraison sur présentation de certificats de priorité est aboli. Les certificats de priorité sont émis jusqu'au 30 octobre 1946 et les détaillants ainsi que les marchands-tailleurs sont tenus de les accepter jusqu'au 31 décembre 1946. Les priorités réussissent à combler la forte demande de complets de la part des militaires.

*Abolition des restrictions sur la mode.*—Sauf une exception, les quelques restrictions d'uniformisation et de simplification qui étaient encore en vigueur sont abolies en 1946. En mars, les règlements qui limitent les fabricants de manteaux, complets et jaquettes pour femmes et demoiselles à 50 genres de mode par saison sont abolis et en novembre, les règlements qui régissent la longueur et la coupe des vêtements et éliminent les accessoires non essentiels, sont levés. La restriction relative à l'usage de tissus de molleton dans les vêtements essentiels est continuée.

**Produits de la pulpe et du papier.**—Bien que la production de produits de la pulpe et du papier atteigne un niveau élevé en 1946, il faut continuer à réglementer la distribution de nombreux articles pour empêcher un drainage excessif des stocks vers les marchés extérieurs plus rémunérateurs et pourvoir aux besoins des usagers les plus essentiels.

Depuis la fin de 1945, alors que la répartition du papier à journal entre les marchés d'exportation est discontinuée, l'approvisionnement domestique se trouvait assuré par des directives aux fabriques. Après la suspension des prix maximums du manufacturier en mai 1946, des arrangements officieux sont conclus avec les fabriques afin qu'elles continuent à approvisionner les clients canadiens d'après leurs contingents établis et, de plus, qu'elles mettent à leur disposition une part équitable de toute augmentation de stocks à vendre sur le marché nord-américain. Cet arrangement se continue jusqu'en juin 1947.

La répartition de la pulpe de bois et du carton entre les usagers domestiques se continue aussi en 1946 en raison des besoins domestiques urgents et de la pression exercée par la demande d'exportation. Les approvisionnements de papier de rebut sont insuffisants et la réglementation de la répartition entre les divers usagers est maintenue.

Des mesures spéciales sont prises pour faire face à la forte demande de papier d'emballage pour les matériaux de construction et les produits alimentaires destinés aux marchés étranger et domestique. Afin de permettre une augmentation de la production de sacs à plusieurs épaisseurs à cette fin, le papier kraft est utilisé au lieu de servir comme papier d'emballage, enveloppes brunes et sacs. La distribution des caisses d'expédition est placée sous un régime de priorité qui accorde la préférence aux commandes des usagers essentiels comme les fabricants d'aliments et de matériaux de construction.

**Produits métalliques.**—*Métaux.*—La pénurie persistante de certains métaux, aggravée dans plusieurs cas par l'arrêt du travail, nécessite diverses mesures pour